

Vos contacts

DIRECCTE Occitanie - Unité Régionale

5, Esplanade Compans Caffarelli - BP 98016 - 31080 Toulouse Cedex 6
Standard : 05 62 89 81 00 - Fax : 05 62 89 81 01

615, boulevard d'Antigone - CS 19002 - 34064 Montpellier cedex 2
Standard : 04 67 22 88 88 - Fax : 04 67 22 88 99

Courriel : oc.pole3e-seer@direccte.gouv.fr - prenom.nom@direccte.gouv.fr

Site internet : www.occitanie.direccte.gouv.fr

Missions	Toulouse	Montpellier
Chef du service		Vincent VACHE 04 30 63 63 92
Chef de service adjoint	Mathias MONDAMERT 05 62 89 83 58	
Energie/Chimie/Nucléaire		Guillaume BÉLOT 04 30 63 63 17
Numérique et écosystème d'innovation	Alice VILCOT 05 62 89 83 88	Corinne BERBEYER 04 30 63 63 06
Santé et Agro-technologies (Toulouse)	Maryline CROVISIER 05 62 89 82 77	Charlotte BÉZIAN-MEYER 04 30 63 64 37
Aéronautique, spatial, Système embarqués	Olivier RENNE - responsable de secteur, médiateur délégué régional des entreprises - référent plan de relance aéronautique 05 62 89 83 93	
	Jacques BROUILLARD Aéronautique, spatial 05 62 33 18 34	
	Corinne VERGNENEGRE DGA, Systèmes embarqués et défense 05 62 89 82 61	
Mobilité/Politiques transverses	Mireille MAURY 05 62 89 83 94	
Consulaires (CCI et CMA) et territoires d'industrie	Julien LEGLISE référent plan de relance automobile 05 62 89 83 90	
CRP/RUI	Robert CASTAGNAC 05 34 45 33 00	Pascal THEVENIAUD 04 30 63 63 32
DISSE - Délégués à l'information stratégique et à la sécurité économique	Christian SZYPURA 05 62 89 83 30	Didier TANYERES DGA, médiateur délégué régional des entreprises 04 30 63 63 65

Mise en page : DIRECCTE Occitanie / communication - Septembre 2020

La DIRECCTE est le service déconcentré du Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Travail en région Occitanie.
L'unité régionale possède deux implantations, à Toulouse (siège) et à Montpellier.
Elle est un interlocuteur unique de proximité pour les entreprises et contribue au développement de l'emploi et des compétences, à destination des salariés comme des demandeurs d'emploi.
Au sein du pôle 3E, le SEER joue le rôle de bras armé de l'État en matière de développement économique.
Le Pôle 3E impulse par ailleurs la politique de l'emploi et du contrôle de la formation professionnelle.

Le Service économique de l'État en région Occitanie (SEER)

Sous l'autorité du Préfet de région, il veille et contribue à ce que les écosystèmes territoriaux répondent aux besoins des entreprises, en cohérence avec le cadre fixé par les politiques nationales de la direction générale des entreprises (DGE).

Les missions du SEER

- ☞ **Accompagner** le développement des filières stratégiques pour l'Etat en région (plan de relance),
- ☞ **Animer** la politique territoriale d'innovation et de transformation numérique des entreprises, en opérant et promouvant les outils du PIA,
- ☞ **Prévenir** les difficultés des entreprises, accompagner les restructurations des entreprises industrielles,
- ☞ **Veiller** aux enjeux de la sécurité économique,
- ☞ **Assurer** le suivi des réseaux consulaires (CCI et CMA) dans le cadre de la tutelle exercée par le Préfet de région,
- ☞ **Apporter** son appui au Préfet de région en matière économique,

Accompagner les projets d'investissement structurants, dans le cadre de l'action des référents uniques pour les investissements (RUI).

Prévenir et accompagner les difficultés des entreprises dans le cadre de l'action des Commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés (CRP). Gérer les conséquences économiques des situations de crise.

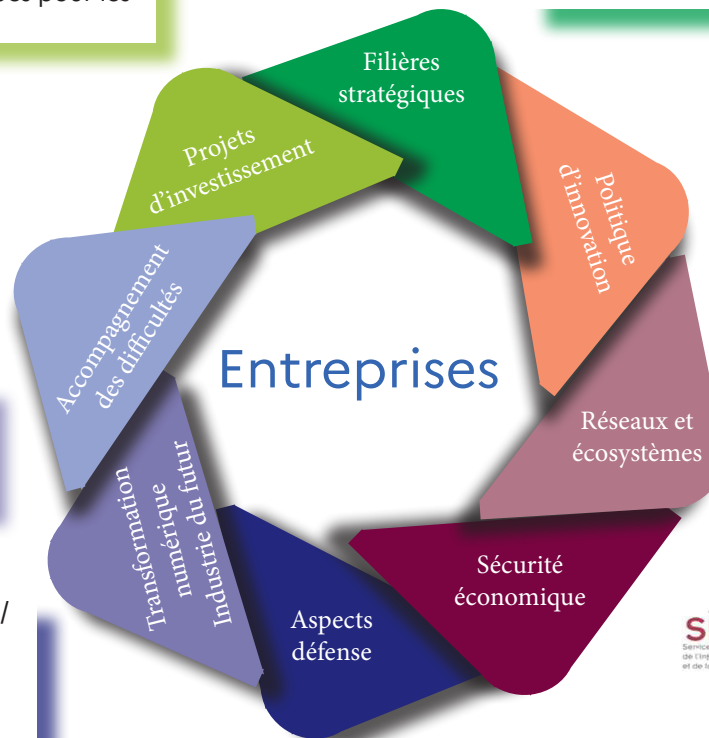


Dans l'action de médiation, aider les entreprises dans le règlement amiable de différends.

Accompagner la transformation numérique des TPE/ PME dans le cadre du plan FranceNum. Promouvoir et mettre en œuvre les outils de l'Etat pour accompagner la modernisation de l'outil productif.



Dans le cadre de l'action des correspondants de la direction générale de l'armement, suivre et accompagner les sous-traitants de la défense ou les entreprises développant des technologies ou produits à usage dual.



Filières stratégiques en Occitanie

- Aéronautique, spatial, systèmes embarqués
- Industries et technologies de santé
- Numérique et intelligence artificielle
- Transition énergétique, chimie, nucléaire
- Agrotechnologies



Mettre en œuvre et promouvoir la politique d'innovation de l'Etat en région : opération du PIA 3 régionalisé, gouvernance des structures d'innovation (IRT, SATT).



Appuyer le Préfet de région dans l'exercice de la tutelle des réseaux consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat). Favoriser le développement des écosystèmes territoriaux (territoires d'industrie) et d'innovation (French Tech).



Dans le cadre de l'action des DISSE, appuyer le Préfet de région pour la mise en œuvre du dispositif de sécurité économique territoriale. Participer à la protection du patrimoine scientifique et technologique.